

SUCRIVOIRE

SA avec CA au capital de 24 500 000 000 de FCFA – RCCM : CI-ABJ-1997-B-216,573 – CC 9725093 S – Régime Réel Normal DGE
Siège Social : Unité Agricole Intégrée de Borotou – BP 100 Borotou Koro – Tél. : 33.70.74.00
Unité Agricole Intégrée de Zuenoula : BP 291 Zuenoula – Tél. : 30.68.28.06
Direction Générale : Boulevard du Havre, Zone Portuaire – 01 BP 8484 Abidjan 01 – Tél. : 21.75.75.75 – 21.75.75.34 / Fax : 21.75.75.87



COMMUNIQUE

Fractionnement des actions SUCRIVOIRE

Lors de l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 17 mai 2017, les Actionnaires de SUCRIVOIRE ont décidé de procéder au fractionnement des actions de la société dans un rapport de quatre (04) actions nouvelles pour une (01) action ancienne.

Cette opération se déroulera suivant les caractéristiques ci-après :

- Le nombre d'actions composant le capital de la société passera de quatre millions neuf cent mille (4 900 000) actions à dix-neuf millions six cent mille (19 600 000) ;
- La valeur nominale des actions sera désormais de mille deux cent cinquante (1 250) FCFA contre cinq mille (5 000) FCFA auparavant.

Le fractionnement prendra effet à l'issue des formalités à accomplir auprès de la BRVM, le 04 décembre 2017.

La Société SUCRIVOIRE remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Toute information complémentaire relative à cette opération peut être obtenue auprès de la Société de Gestion et d'Intermédiation BOA CAPITAL SECURITIES – téléphone : (225) 20-30-21-22 télécopie : (225) 20-32-04-68 E-mail : info@boacapital.com ♀

Fait à Abidjan, le 16 novembre 2017

M. Michel AKPANGNI
Directeur Général

